

SIG réduit fortement les nuisances olfactives à Châtillon

Genève, le 20 mars 2018

Les Services Industriels de Genève inaugurent aujourd'hui le confinement des installations de compostage de Châtillon, en présence des autorités du canton et de la commune de Bernex. Le but est de neutraliser les nuisances olfactives du compostage, que subissaient les riverains de Châtillon. Ces mesures de confinement et de traitement complet de l'air ont permis d'éliminer la majorité des odeurs.

Les nuisances olfactives ont largement diminué sur le site de Châtillon. Ceci grâce au confinement et au nettoyage de l'air de la halle de compostage. Le site de Châtillon comprend deux installations de valorisation des déchets verts. L'une, qui produit du biogaz avec les déchets de cuisine, a toujours fonctionné dans un environnement confiné. L'autre, qui produit du compost avec les déchets de jardin, était ouverte. Elle générait des odeurs désagréables dont se plaignaient les riverains depuis plusieurs années.

Le pôle vert de Châtillon joue un rôle central dans la valorisation des déchets verts à Genève. Inaugurées en 1988, les installations de compostage ont été agrandies en 1993. Ce n'est qu'en 2008 que SIG reprend l'exploitation du site. Situé sur la commune de Bernex, il traite chaque année plus de 23'000 tonnes de branchages, de gazon et de restes de cuisine, ce qui représente près de la moitié des déchets organiques du canton.

« Transformer les déchets verts en compost, c'est une solution écologique et économique », témoigne Christian Brunier, Directeur général de SIG. « Cette gestion durable et intelligente des déchets est un des piliers de la transition énergétique, en faveur de laquelle ont massivement voté les Genevois en mai 2017 et pour laquelle SIG s'investit pleinement », rappelle-t-il.

SIG s'est vu confier par l'Etat l'exploitation du site de Châtillon en 2008. Le site était alors maintenu de façon temporaire, dans l'attente d'un autre emplacement cantonal. Face au retard pris par le nouveau projet de pôle vert, SIG a pris des mesures pour venir à bout des nuisances olfactives.

Le système de traitement de l'air installé par SIG a fait ses preuves dans les stations d'épuration des eaux les plus modernes du canton, celles de Bois-de-Bay et de Chancy. A Châtillon, les nuisances olfactives ont très fortement diminué. Elles respectent désormais les limites recommandées par la Confédération. Ces nouvelles installations ont été entièrement financées par SIG, à hauteur d'un million de francs. Elles permettront au site de Châtillon de fonctionner jusqu'à sa fermeture avec un minimum de nuisances, et sont transportables sur un nouveau site.

« Le site de Châtillon, qui a près de 30 ans, est en fin de vie », constate Cyril Huguenin, Conseiller administratif de la commune de Bernex. « Il doit être reconverti en zone naturelle, comme le précise notre plan directeur communal. »

En effet, le pôle vert de Châtillon, qui accueille toujours plus de déchets, est bientôt saturé. Il doit être déplacé et modernisé. « La campagne en faveur du tri menée par l'Etat de Genève, en particulier les p'tites poubelles vertes distribuées aux ménages, remporte un beau succès. Le taux de tri cantonal se rapproche jour après jour des 50% », se félicite Luc Barthassat, Conseiller d'Etat en charge de l'environnement, des transports et de l'agriculture. « Le canton a besoin d'un pôle vert de dernière technologie, capable de valoriser deux fois plus de déchets organiques », souligne-t-il.

L'Etat de Genève a confié à la société PôleBio le soin de réaliser ce projet. Son emplacement est prévu dans la zone industrielle de Bois-de-Bay. PôleBio SA, un partenariat public-privé emmené par SIG, devra relever le défi suivant : valoriser 40'000 tonnes de déchets verts par année sous forme de biogaz et de compost. Ceci avec des installations de dernière génération, tant en ce qui concerne la valorisation des déchets que du traitement des odeurs.

Compostage: capter les odeurs et nettoyer l'air

SIG produit 6'000 tonnes d'or brun par année, qui permettent de fertiliser 750 hectares de terres cultivées. Malheureusement, ces activités engendrent des nuisances olfactives : au début du processus de fermentation des déchets, des odeurs désagréables de soufre et d'ammoniac se dégagent.

Le système installé par SIG se déploie en deux volets : les installations de compostage sont confinées, puis l'air vicié est aspiré et nettoyé par des biolaveurs et des biofiltres.

Le confinement permet d'emprisonner les odeurs de fermentation à l'intérieur de la halle de compostage, afin d'éviter que les odeurs ne se diffusent dans le voisinage.

Une fois capté par quatre ventilateurs géants, cet air est dirigé vers des blocs de biolavage, qui traitent et neutralisent les composés malodorants. Enfin, les odeurs résiduelles sont éliminées grâce à des biofiltres : des bactéries « mangent » les composants odorants.

Ce processus fonctionne 24H/24H, et l'air de la halle est totalement renouvelé dix fois par heure.

Visuels à télécharger :

https://ww2.sig-ge.ch/sites/default/files/inline-files/20180320_visuels_chatillon_0.zip

CONTACTS MÉDIAS

Elise Kerchenbaum, Relations publiques, porte-parole SIG <u>elise.kerchenbaum@sig-ge.ch</u>

M 079 333 48 52